

Immigration—Loi

Mme McLaughlin: Monsieur le Président, je ne suis probablement pas très bien placée pour décider ce qui constitue ou pas une urgence dans cette enceinte, puisque je ne siége ici que depuis quelques semaines. Cependant, je me reporte à nouveau à la question de la politique d'immigration et de la définition des réfugiés et des immigrants. Il y a beaucoup de confusion non seulement dans l'esprit de la population, mais également dans celui des gens qui tentent de venir s'établir au Canada.

En tant que Canadienne, je ne veux pas être perçue comme une personne répressive qui tente d'empêcher des gens qui craignent pour leur vie d'entrer au Canada, alors que d'autres peuvent circonvier la procédure normale.

Manifestement, le rappel de la Chambre a découlé de l'arrivée de 174 Sikhs sur nos côtes. Un article paru dans le numéro d'aujourd'hui du *Citizen* d'Ottawa portait sur les observations des agents d'immigration qui seront chargés de mettre en oeuvre cette politique, si elle est adoptée. Nous devrions également nous inquiéter de demander à ces employés de s'acquitter de tâches plutôt répréhensibles qui consistent notamment à arraisonner des bateaux et à refuser l'entrée au Canada à certaines personnes. Il faut se demander si c'est là la façon dont nous entendons agir dans une société libre et démocratique.

[Français]

Le président suppléant (M. Paproski): Les questions et commentaires sont terminés. Débat. L'honorable député de Saint-Léonard—Anjou (M. Gagliano) a la parole.

M. Alfonso Gagliano (Saint-Léonard—Anjou): Monsieur le Président, j'aimerais prendre part à ce débat très important car l'avenir et la vie du Canada en dépendent. Dans ce débat on donne l'impression, si on regarde certains sondages ou certains commentaires dans les médias, que les Canadiens sont contre les réfugiés. Là-dessus, je ne partage pas cet avis. Les Canadiens ne sont pas contre les réfugiés. Ils sont contre toute personne ou groupe qui essaient d'utiliser un système illégalement pour entrer au pays.

● (1340)

Donc, les Canadiens sont contre les faux réfugiés et le dilemme que nous avons présentement au Canada ce pourquoi nous avons des faux réfugiés, selon moi, monsieur le Président, et au cours des vingt minutes à ma disposition, je vais tenter de préciser la raison pour laquelle nous avons ce dilemme des faux réfugiés. C'est parce que, justement, notre politique d'immigration ne permet pas aux immigrants de se qualifier, ceux qui pourraient définitivement se qualifier et être un atout pour le développement de notre pays, ne leur fournit pas l'opportunité de venir s'établir au Canada et de devenir de bons citoyens canadiens.

Les conservateurs ont adopté vis-à-vis des immigrants et des réfugiés une approche que l'on pourrait qualifier de sélective. Et je m'explique, monsieur le Président. Il faut préciser tout d'abord que le nombre total d'immigrants à venir au Canada en 1974 était supérieur à 200 000, alors qu'en 1986 les immigrants n'étaient qu'au nombre de 87 000. Il y a une différence énorme là-dessus, monsieur le Président.

Le gouvernement actuel accorde aux entrepreneurs immigrants une plus grande priorité que le gouvernement précédent. Signalons que le nombre des entrepreneurs immigrants est

passé de 3 555 en 1984, à 5 369 en 1986. En outre, le gouvernement a assoupli les critères d'admissibilité dans cette catégorie.

Lorsque les libéraux étaient au pouvoir, il ne suffisait pas aux entrepreneurs immigrants d'avoir des capitaux, ils devaient aussi posséder des compétences qui leur permettaient de participer d'une manière significative à la croissance de l'économie canadienne.

Monsieur le Président, il ne faut pas permettre à des gens, parce qu'ils possèdent l'argent, parce qu'ils ont un capital, d'entrer facilement au pays. Je n'ai rien contre l'argent et il est évident que tout capital étranger, tout argent qui pourrait entrer au Canada et investi dans notre économie devrait être bienvenu parce que cela crée des emplois et entraîne un certain développement économique.

Monsieur le Président, où je ne suis pas d'accord c'est que l'argent ne devrait pas être le seul critère. Lorsqu'une personne veut venir au Canada, qu'elle a de l'argent, qu'elle a un capital, il faut aussi qu'elle possède une certaine technique, quelque chose qui lui permettra, lorsqu'elle arrivera au Canada, de créer un nouveau marché, de développer de nouveaux produits et services et nous permettre d'élargir notre marché et, définitivement, de créer des emplois et non créer des emplois tout en faisant perdre en même temps.

Donc, si une personne entre au pays avec de l'argent et, qu'une fois entrée, elle achète un magasin déjà existant, elle entrerait donc en concurrence avec un commerce canadien. Nous devons, bien sûr, dans le processus de sélection pour les immigrants entrepreneurs regarder toute la question financière, mais nous devons aussi regarder les critères assez importants, soit pour leur compétence ou leurs techniques et connaissances des nouveaux marchés qu'ils pourraient créer, une fois qu'ils seraient installés au Canada.

Par comparaison, monsieur le Président, les chiffres que j'avais cités tantôt sur l'immigration d'entrepreneurs, le nombre d'immigrants appartenant à la catégorie familiale a chuté de 10 000 entre 1984 et 1986. En nombres exacts: 51 981 en 1984 et 42 798 en 1986.

Soulignons également que le gouvernement évoque souvent le nombre d'immigrants proposés qui varie considérablement par rapport au nombre réel d'immigrants acceptés. Souvent, monsieur le Président, il y a beaucoup de personnes qui se présentent à nos bureaux d'immigration pour faire une demande d'admission au Canada, mais elles ne sont pas nécessairement acceptées.

Les Canadiens se plaignent de plus en plus du système, que les autorités ne les autorisent pas à parrainer les immigrants. Monsieur le Président, je viens d'une circonscription où 40 p. 100 de mes citoyens sont d'origine ethnique, surtout majoritairement bien sûr italienne, mais j'ai d'autres groupes aussi de Polonais, des Haïtiens, des Grecs, des Portugais. La circonscription de Saint-Léonard—Anjou représente justement la mosaïque canadienne, tous les groupes y sont représentés. Il n'y a pas longtemps nous avions le plaisir d'avoir un festival de la jeunesse multiculturelle. La température ne nous a pas aidés, mais nous étions quand même là.

Donc, monsieur le Président, il est normal que comme député fédéral, j'ai souvent cette frustration. Et c'est là le dilemme, quand les Canadiens nous disent qu'ils sont contre les